Trafic de drogue, pouvoir incapable, complice, ou les deux à la fois ?

samedi 16 mai 2026, par Jacques COTTA

La semaine qui vient de s'écouler met tragiquement à « la une » le trafic de drogue, ses dégâts, ses crimes et surtout l'impuissance apparente de l'état, ou ses complicités, malgré toute sorte de « déclarations de bonnes intentions ».

De Nice à Lyon…

A Nice d'abord. Lundi 11 mai, **place des amaryllis** dans un quartier situé à l'ouest de la ville, un homme muni d'une arme automatique de gros calibre fait irruption en plein jour sur une trottinette. Il arrose la place, blesse six personnes et en tue deux autres, l'un animateur de quartier, âgé de 57 ans, l'autre entraineur de foot de 39 ans dévoué aux plus jeunes, tous deux pères de famille, sans aucun lien avec le trafic de stupéfiants. Deux hommes pudiquement appelés « victimes collatérales » de la guerre que se mènent des bandes rivales qui se disputent des poins de deal très lucratifs, pouvant rapporter des dizaines de milliers d'euros par jour.

L'assassinat de ces deux hommes qui dénonçaient et condamnaient « deal » et « dealers », un simple hasard ? Ou bien plutôt un signal destiné à tous ceux qui mettent en garde contre le trafic et la consommation des produits stupéfiants ?

A Lyon et ses environs aussi. Lundi 11 mai toujours, à Décines-Charpieu, deux hommes âgés de 28 ans ainsi qu'une femme de 61 ans sont brulés dans l'incendie criminel de leur immeuble, alors que « dans l'entourage des victimes, il n'y a pas de gens qui soient connus pour trafic de stupéfiants », précise le procureur de la république. Là encore des « victimes collatérales »…

A Nice, à Lyon et ses environs, et ailleurs, ces actes criminels ne sont pas nouveaux.

…Triste répétition

La fusillade de Nice intervient alors que trois jours avant, le vendredi soir, des tirs avaient déjà eu lieu dans le même quartier, mais pas seulement.

Le samedi soir, soit deux jours avant qu'entre en action « le tueur à trottinette », c'est à l'Est de la ville qu'éclatait le crépitement des armes automatiques.

En octobre 2025, place des amaryllis déjà, un tireur à bord d'une voiture mitraillait un soir, au hasard, tuant un père de famille tchétchène de 57 ans et un jeune Niçois de 20 ans, tous deux étrangers à tout trafic de drogue. Décidément, les « victimes collatérales » s'additionnent. En juillet 2024, c'est l'incendie criminel d'un immeuble, lié à un règlement de compte, qui décimait une famille comorienne sans histoire : sept morts dont trois enfants et un adolescent. Victimes collatérales encore et toujours.

Un peu partout, lorsque ce ne sont pas les armes, ce sont les actes d'intimidation par incendies qui se multiplient. Dans le sud de la France, par exemple, les incendies criminels ont été multipliés par quatre en l'espace d'une année seulement. Dans le jargon des trafiquants, ces incendies criminels sont appelés des paillassonnages pour indiquer l'usage incendiaire du paillasson disposé à la porte des domiciles.

Les deux faces du capitalisme

Les habitants des quartiers concernés qui n'ont pas les moyens de déménager, sont à la fois apeurés, exaspérés, révoltés. Ils subissent de plein fouet cette violence criminelle et craignent pour eux et leurs enfants dont la vie est mise en danger. Ils restent dans ces espaces dont la République est peu à peu exclue, dans ces zones de non-droit parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'en extraire. Ce sont en général les travailleurs les plus démunis, les plus pauvres, les plus nécessiteux qui sont les premières victimes de cette racaille assassine. Le revenu médian dans ce quartier est de 8700 euros, soit 725 euros par mois !

La racaille assassine est composée d'individus qualifiés parfois de « marginaux » alors qu'en réalité c'est tout le contraire. Dans un système où compte presque exclusivement l'enrichissement et la jouissance personnelle, cette racaille est très intégrée et donne un éclairage très juste de la société dans laquelle nous sommes. La loi du profit domine et l'exploitation est mise à son service. Ces dealers ont juste choisi un chemin non officiel pour atteindre le but vanté par l'idéologie du capitalisme pourrissant qui berce la société et les jeunes dés leur plus jeune âge, l'argent facile, à moindre effort, à moindre coût. La drogue et les moyens mis en oeuvre pour dominer ce marché constituent la réponse adéquate.

Cause toujours !

C'est aujourd'hui toute une population qui s'interroge sur la volonté des pouvoirs publics, la capacité de l'état, l'engagement des hommes politiques pour éradiquer ce fléau et mettre hors d'état de nuire les assassins.

Le procureur de la République de Nice a déclaré, sur les lieux du drame, que la lutte contre la drogue et ses pourvoyeurs était « un travail de très longue haleine et c'est pour ça que ce qu'on dit aux familles, c'est qu'on est déterminé ». Pour rassurer, on peut mieux faire, non ?

Et le nouveau maire de Nice, **Eric Ciotti** s'est engagé à *« ouvrir dans les jours qui viennent, c'était un engagement que j'avais pris, un poste de police sur la place des Amaryllis. Nous allons garder les caméras, nous allons mettre de la police municipale et j'espère de patrouilles mixtes avec la police nationale »* , avant de préciser que le poste de police en question, dont l'installation est prévue à la place de **« l''association ADAM »** qui accueille, oriente, anime, écoute et accompagne les familles, remplit une mission d'intérêt éducatif, social, professionnel ou culturel en direction des enfants, des jeunes et des familles du quartier, *« ne sera pas ouvert au public »*. L'image fait penser aux façades somptueuses de Bucarest qui permettaient dans les années 80 au dictateur Ceaucescu de parader dans un décor léché, alors que derrière les façades des terrains vagues ramenaient à la triste réalité. Le commissariat de Ciotti ne serait pour la plupart des habitants qui se sentent, là comme ailleurs, abandonnés aux trafiquants, aux voyous, aux délinquants, qu'un effet d'annonce pour la photo ? Sont-ils là aussi rassurés ?

Le prédécesseur d'Eric Ciotti, **Christian Estrosi**, converti avant sa défaite municipale au

macronisme, avait vanté l'installation d'une « aire de jeux avec son dôme de cordes bleues à escalader » en oubliant qu'elle était devenue un point de deal connu du quartier…

Tout cela est dérisoire et laisse penser qu'au plus haut niveau, on n'a que faire des méfaits des bandes organisées et de la souffrance des populations qui les subissent. Les pouvoirs publics ne feraient pas mieux s'ils désiraient laisser perpétuer l'économie parallèle de la drogue qui permet d'assurer un semblant de paix sociale, et qui surtout permet derrière une violence quotidienne de faire planer l'illusion du calme, lorsque les armes ne se font pas entendre dans la rue.

La **« gauche »** ne veut pas être en reste. Elle propose « un protocole violence narcotrafic avec coopération entre ville, préfecture, police et rectorat, et accompagnement psychologique renforcé pour élèves et personnels qui sont particulièrement impactés… ». Des psy, pour supporter la violence et la détresse ? Mais quoi pour enrayer le mal, reconquérir les territoires perdus ?

Les familles savent que leurs besoins ne seront pas comblés ainsi dans un espace urbain et un habitat particulièrement dégradés. Ni leurs besoins sociaux, ni leur besoin sécuritaire ne peuvent être ainsi satisfaits. La lutte contre la drogue et les trafiquants demande des mesures déterminées pour combattre sur tous les fronts.

En l'espace de deux ans 11 morts sont au tableau des assassins lorsque 97 enquêteurs ont été supprimés ou déplacés. Les chiffres donnés par Eric Ciotti lui-même sont sans appel. Pour remonter les filières, atteindre les trafiquants, des petits dealers aux caïds donneurs d'ordre, l'enquête doit être menée sans hésitation, avec tous les moyens nécessaires.

Les trafiquants à tout niveau sont connus. Ils doivent être mis hors d'état de nuire sans tarder, par tous les moyens, et pour cela la police ne doit pas faire partie seulement du décor. Elle doit être renforcée et avoir pour mission claire et affirmée le démantèlement des points de deal, l'arrestation des dealers, leur mise hors d'état de nuire sans avoir à attendre qu'ils passent à l'action comme ce lundi 11 mai, en semant la mort sur leur passage, pour être arrêtés et incarcérés. La gauche niçoise comme la gauche en général appelle le pouvoir à « enfin assumer son rôle et sa prérogative, la prévention » contre « le tout sécuritaire ». Les positions sont symétriquement opposés, mais aboutissent à la même impuissance. Les effets d'annonce ne règlent rien, ni d'un côté, ni de l'autre.

L'aide aux enfants, aux familles, est nécessaire comme l'est le déploiement policier ciblé et déterminé, dans le travail d'enquête comme sur le terrain.

La côte d'azur, et Nice particulièrement, sont des endroits où l'écart des richesses est le plus important. Les moyens de la prévention doivent être donnés aux associations, aux animateurs de rue, aux éducateurs pour prendre en charge des jeunes qui dés le plus jeune âge sont laissés à eux-mêmes. Et la répression doit être sans retenue contre ces bandes qui s'apparentent aux cartels de la drogue les plus célèbres, qui recrutent dés le plus jeune âge pour faire le guet d'abord, dealer ensuite, et tuer enfin.

Sans les riches qui quittent leur quartier huppé pour venir s'approvisionner en produits stupéfiants et alimenter ainsi les caisses et la convoitises des trafiquants, le trafic lui-même serait atteint. Aussi le consommateur qui a sa part de responsabilité, sans lequel il n'y aurait pas de marché, doit être également réprimé, comme le dealer dont il est de fait complice dans le marché de la drogue. Et la justice sans tarder devrait pouvoir juger, condamner et emprisonner les responsables et les coupables, sans attendre un passage à l'acte meurtrier.

La prévention et la répression sans retenue ni hésitation devraient être mises en oeuvre contre la drogue, ses bandes et leurs méfaits. Il s'agit d'un impératif immédiat, et d'un des aspects

nécessaires du combat qui oppose l’individu au capitalisme prédateur qui prône la richesse accrue pour quelques uns au détriment de la vie du plus grand nombre.

Jacques Cotta
le 16 mai 2026